POUR UNE POLITIQUE FAMILIALE SOLIDAIRE ET UNIVERSELLE

argumentaire en 8 fiches

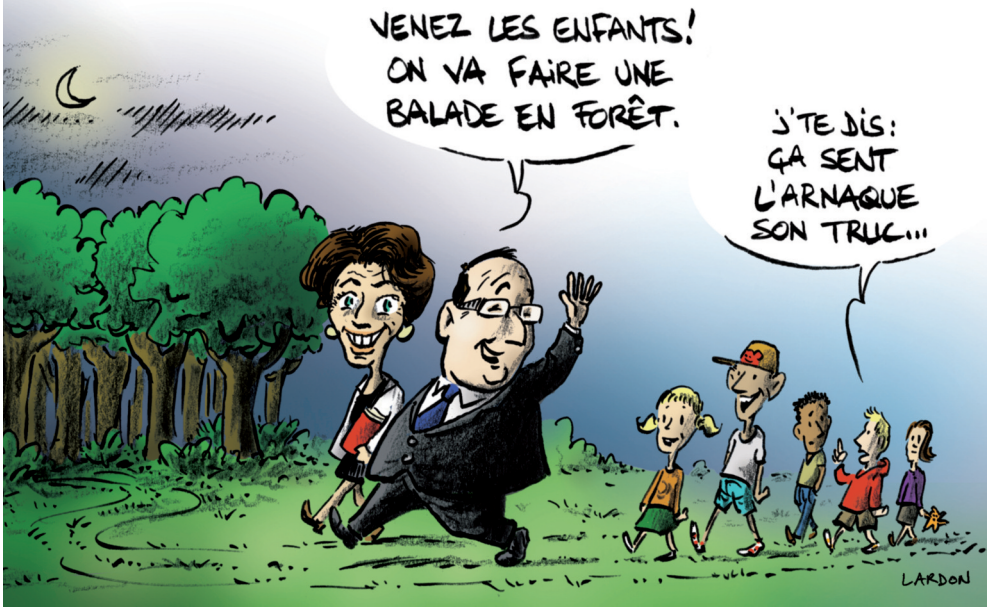

PCF
Parti communiste français

FRONT DE GAUCHE

Dans les moments de crise ou de tensions, la famille a toujours été au cœur des attentions particulières des politiques. Il est vrai qu'elle est le reflet d'un projet de société, car suivant la conception qu'on en a, chacune et chacun a un rôle particulier. Elle consacre la place des femmes dans un rôle de subordination ou au contraire de sujet libre.

Sans vouloir faire une analyse historique exhaustive, le « modèle familial » a beaucoup évolué et aujourd'hui nous pouvons dire qu'il n'y a pas UNE famille mais DES familles.

Le Parti communiste n'a pas été exempt d'égarements, poussant sa position nataliste jusqu'à rater un grand rendez-vous avec les féministes, celui de cet illustre slogan : « Avoir un enfant quand je veux, si je veux ». Fort heureusement, cette période est révolue depuis longtemps.

Or on assiste aujourd'hui, en France, à une bataille idéologique sur le terrain de la politique familiale. La droite et son extrême s'emparent de la loi en faveur « du mariage pour toutes et tous », de l'ABCD de l'égalité, pour, avec l'appui de certains religieux, catholiques comme musulmans, mener une véritable contre-offensive réactionnaire dans les quartiers populaires comme dans les zones rurales.

Quant au gouvernement, il s'en prend aux financements de la branche famille de la protection sociale, précipitant chaque jour un peu plus le démantèlement de la Sécurité sociale.

C'est pourquoi le Parti communiste a décidé d'engager un travail de décryptage et d'argumentation pour promouvoir une politique familiale solidaire et universelle, répondant aux besoins d'aujourd'hui. Ce petit livret est une première contribution.

Nous vous donnons également rendez-vous pour un colloque organisé avec la Fondation Péri qui se tiendra au printemps prochain sur le thème :

Y a-t-il une pensée unique en termes de politique de la famille?

Rôle de la pensée révolutionnaire dans les politiques alternatives.

1 LES ATTAQUES DU GOUVERNEMENT ET DU MEDEF

Acte 1 : Dans sa lettre de mission, le 23 janvier 2013, J.M Ayrault, Premier ministre alors, demandait au président du Haut conseil de la Famille, sous prétexte d'un constat apparent de « *déficit persistant de la branche famille* […] *de mettre en œuvre des mesures de redressement financier s'imposent donc, qui doivent être définies en veillant à plus d'efficacité. Pour cela l'économie générale du système d'aide aux familles qu'il convient de réexaminer : architecture d'ensemble, efficience des dispositifs, pertinence de leur ciblage* ». Au-delà du projet de loi Famille, mort-né, les premières mesures d'austérité prises en 2013 se solderont par 2 milliards ponctionnés sur les budgets des familles !

l'obsession du coût du travail

Acte 2 : Toujours plus fort, répondant sans vergogne aux exigences du Medef, F. Hollande reconnaît « *le bien fondé* » de la revendication patronale d'exonération des cotisations familiales patronales, au nom de la baisse du coût du travail nécessaire pour retrouver de la compétitivité, passage incontournable pour créer des emplois. En clair, le président capitule en rase campagne devant le Medef et, par cette décision politique, offre en cadeau, les quelques 30 milliards de cotisations de la branche famille en «gage» du pacte de responsabilité et de solidarité avec Gattaz.

Acte 3 : pour financer les 41milliards ainsi trouvés, permettant aux entreprises de « retrouver de la marge », M. Valls sort de son chapeau un « plan d'économies » de 50 milliards sur trois ans, dont 21 milliards sur la protection sociale.

Acte 4 : le débat sur les lois de finances 2015 – budget de l'État et Sécurité sociale – ont mis en évidence un projet autrement plus destructeur que les simples énoncés, tel que « partage du congé parental au nom de l'égalité » et surtout « progressivité des prestations familiales» au nom de l'universalité et de la justice sociale » !! Ces dernières mesures se soldent par une moindre dépense de 700 millions !

2 LES PRINCIPES ORIGINELS

En pleine guerre, des militant-es se projettent vers l'avenir en pensant à « des jours heureux » : c'est le programme du Conseil national de la Résistance. Le principe de droits collectifs pour tous : la naissance, la santé, la famille, « les vieux jours », le chômage, se trouve énoncé à travers le projet de « plan général de sécurité sociale ». Ambroise Croizat, avec le soutien des syndicats CGT, va batailler plus de deux ans pour élaborer, concrétiser par les textes de loi ces droits collectifs basés sur la solidarité et l'universalité.

« *La loi consacre en effet formellement le caractère de charge nationale de l'ensemble des prestations familiales (mises en place par le patronat avant la guerre). Elle affirme le droit de toutes les familles, sans distinction, au bénéfice des prestations familiales. Comme la Sécurité sociale, les prestations familiales doivent s'étendre à toute la population du pays. C'est la règle nouvelle qui est aujourd'hui posée* ». Est posée là, en août 1946, la création de la Caisse nationale d'allocations familiales, financée par la cotisation patronale basée sur les salaires, selon le principe de «chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Ainsi, comme pour la maladie ou la retraite, le principe de solidarité est en action : le bien-portant pour le malade ; l'actif pour le retraité, celui qui n'a pas d'enfant pour ceux qui en ont, et cela sans passer par les banques, les marchés financiers, les caisses étant les outils – au départ sous contrôle ouvrier – des prestations dues aux cotisants et leurs ayant-droits.

chacun contribue selon ses moyens

La politique familiale, concrétisée par les allocations familiales (les allocs !) est élément constitutif de la sécurité sociale. Remettre en cause un de ses piliers rentre bien dans une entreprise de démantèlement de la Sécurité sociale. Supprimer les cotisations patronales, c'est faire financer la politique familiale par les ménages, par l'intermédiaire de l'impôt, dans le cadre de la compensation totale… ou partielle due par le budget de l'État, ou la diminution/suppression des prestations. Le gouvernement Hollande/ Ayrault/ Valls en joue avec une impudence mensongère !

3 L'ENTREPRISE PAS CONCERNÉE ? QUELLE BLAGUE !

Le génie progressiste des fondateurs de la sécurité sociale : asseoir le financement sur les salaires, a dès le départ « frappé le profit au cœur » ! Prélever des ressources socialisées et contributives de droits pour tous à proportion des besoins de santé, du renouvellement de la force de travail, de la retraite, c'est affecter une partie des richesses produites par le travail à des biens communs. Ce sont autant de ressources qui échappent à la financiarisation de l'économie, à travers les rentes des actionnaires et la spéculation des marchés financiers.

une manne de 34 milliards

Le combat enragé du patronat pour être exonéré de toute cotisation sociale est à la hauteur de sa boulimie financière. Pourtant ce sont bien des patrons qui ont mis en place, en un temps moins gangrené par la mondialisation de la crise financière, les allocations familiales, conscients de leurs intérêts à disposer d'une force de travail renouvelée, éduquée et possédant les moyens à se reproduire.

Aujourd'hui, le patronat argue que la vie familiale, le fait d'avoir des enfants ou pas, leur éducation, n'est pas du ressort de l'entreprise. Ce qui apparaît crûment, c'est que le patronat ne veut payer que la force de travail immédiatement employable par lui : payer une force de travail nue en quelque sorte, niant toute réalité sociale… en dehors de la recherche immédiate de la profitabilité maximum !

Les conditions de la reproduction sociale, la valorisation du travail productif n'entrent plus dans les calculs des oligarchies financières : pourquoi laisser échapper cette manne de 34 milliards de cotisations familiales ?

Enfin, les allocations familiales constituent un instrument fondamental de la reproduction de la force du travail, en dehors du salaire : se nourrir, se loger, se former, mettre des enfants au monde, les éduquer, fonder une famille et mener « tout ce petit monde » dans le développement choisi de ses capacités humaines, ce sont là des droits humains universels, aujourd'hui remis en cause par le gouvernement Hollande/Valls/Touraine au nom… de l'équité, de la justice sociale !

4 VERS L'ASSISTANAT AU DÉTRIMENT DE L'UNIVERSALITÉ ?

Les réformes libérales en cours, sous couvert de justice sociale, font glisser la politique familiale vers l'assistanat au détriment de l'universalité. Ces réformes organisent la mise sous condition de ressources des allocations familiales et la réduction des prestations sociales, sous prétexte d'insuffisance des recettes dans la crise et de recherche d'économies prioritaires sur la branche famille. Il est alors avancé que certaines familles, ayant des « revenus suffisants », verraient leurs droits aux allocations familiales revus à la baisse. Mais cela relève d'un projet de « catégorisation sociale », opposant précisément les catégories sociales entre elles. S'il est indispensable de protéger les couches les plus démunies, cela ne peut se faire au détriment d'une réelle politique familiale qui doit concerner l'ensemble des enfants de toutes les familles. Au lieu de tendre vers un modèle libéral d'éclatement de la politique familiale entre assistance et assurance. Et de pousser les couches dites « moyennes », vers des solutions individuelles assurancielles, au détriment de solutions d'ensemble dans un cadre collectif.

Au nom de la « modernisation de la politique familiale », le gouvernement veut généraliser la mise sous condition (que ce soit par des seuils ou la progressivité !) en prenant appui sur l'effet de masse des bas salaires, de la précarité, du nombre croissant des ménages dans la pauvreté, des familles monoparentales, espérant ainsi faire « passer la pilule » ! L'imposture est quand même un peu grosse, quand on nous assène à longueur de communiqués dont Marisol Touraine est friande, que c'est le « top » de l'universalité, de la lutte contre les inégalités sociales.

pour les pauvres une pauvre politique

5 LA RÉFORME TOURAINE DÉCRYPTÉE

Non, la réforme ne réduira pas les inégalités !

LA RÉALITÉ, c'est qu'une partie des familles va se retrouver avec moins de prestations, alors que leur pouvoir d'achat a été sérieusement atteint : en l'occurrence des ménages d'enseignants, d'employés ou de cadres moyens. Les ménages non imposables, par exemple, n'auront pas plus de prestations ; pire, elles sont gelées jusqu'en octobre 2015 !

LA RÉALITÉ, c'est un objectif d'économies de 700 millions d'euros dans le PLFSS (Projet de loi de financement de la sécurité sociale) 2015 !

S'il est vrai qu'un certain nombre de prestations sont déjà soumises à condition de ressources, telles que le complément familial, les prestations d'accueil du jeune enfant, ou encore les aides au logement, nous assistons à une étape nouvelle avec la mise sous condition des allocations familiales. Alors que le principe de la politique familiale française, que nous voulons défendre et promouvoir, est l'universalité .Cela repose sur la prise en charge pour partie des frais d'entretien d'un enfant, quel que soit le niveau de revenu des parents. Les allocations familiales sont en effet identiques pour l'ensemble de la population, bien au-delà des seuls affiliés du régime général.

aide à l'enfant et non à la famille

Les tenants du capitalisme financier visent deux objectifs tendant à la casse de notre modèle social français, mais complètement cohérents avec l'enfoncement dans une politique libérale d'austérité :

- un glissement du système de sécurité sociale vers un dispositif limité à « assister les populations les plus démunies », ouvrant ainsi la voie royale au système assurancielle pour les autres
- la dénaturation de la politique familiale, en lui faisant jouer un rôle de redistribution, au nom de la justice sociale, se substituant ainsi à une véritable politique fiscale, qui aujourd'hui ne joue plus ce rôle !

AU BOUT : c'est moins de prestations pour tous et la remise en cause de la cohésion sociale dont le principe d'universalité est le ciment.

6 QUOTIENT FAMILIAL ? QUÈSACO ?

Nous assistons à des confusions entretenues par les tenants de la fiscalisation autour du « quotient familial », notamment le patronat.

Cette notion permet, notamment au niveau des villes, des départements, de mettre en place des politiques sociales (et pas familiales !) vers le plus grand nombre. Le quotient familial qui fait débat est celui qui permet d'établir les parts d'impôts. Il fait débat car en effet, selon le niveau des revenus déclarés, il est très favorable pour les dernières tranches d'impôts.

La misère actuelle de l'effet de redistribution par l'impôt sur les revenus amène certains à contester le quotient familial. Alors que sa suppression préconisée par les tenants des politiques d'austérité tendrait à une pression supplémentaire sur les salarié-es à « revenus moyens »… et pas plus de prestations pour les ménages les plus modestes.

les revenus moyens sous pression

En outre, la vigilance s'impose : dans le contexte actuel de pression généralisée sur les salaires de toutes et tous, les retraites, les allocations de chômage, il n'y a pas d'issue dans les solutions individualisées.

7 VERS UNE AUTRE POLITIQUE, JUSTE, SOLIDAIRE UNIVERSELLE… ET FINANCÉE

Il faut rompre avec les politiques d'austérité et imposer des réformes progressistes alternatives ouvrant la voie à une sortie de la crise systémique en cours.

Comme pour toutes les politiques d'austérité qui engraissent les actionnaires et les marchés financiers, il nous faut combattre avec la plus grande vigueur les décisions prises par le gouvernement Hollande/Valls en matière de « politique familiale » : dangereux socialement, complètement inefficace économiquement… et sans rapport avec les enjeux et les besoins humains, c'est une tromperie !

L'acceptation silencieuse, ou pour le moins les interrogations de la grande majorité de la population s'enracinent dans le questionnement récurrent : « Mais si on ne peut pas faire autrement ? ». L'enjeu idéologique et politique de se faire entendre et comprendre dans notre bataille contre le coût du capital prend toute sa résonance. Elle étaye nos propositions de financement de la protection sociale, qu'il nous faut faire partager à la majorité de nos concitoyennes et concitoyens.

faire cotiser les profits financiers

Oui ! C'est possible de financer et réformer une sécurité sociale solidaire et universelle ! Il faut rappeler que c'est le laminage par la crise et les politiques libérales qui ont privé la branche famille de ressources en provoquant son déficit. Et le pouvoir actuel organise une fuite en avant avec le pacte dit de responsabilité qui vise la suppression des cotisations patronales à la branche famille. Alors que l'efficacité de la politique familiale reposait notamment sur son financement à partir du principe de la cotisation sociale.

Nous voulons en finir avec les exonérations des cotisations patronales sans aucune condition de création d'emplois et de dynamisme des salaires. Nous proposons de consolider l'assiette salaires des cotisations, notamment en modulant les cotisations patronales selon l'engagement de l'entreprise dans l'efficacité du travail (salaires, emploi, formation).

Immédiatement, il est possible de créer une nouvelle cotisation sur les profits financiers : au taux de cotisation actuel de 5,4%, cela rapporterait 16 milliards à la branche famille.

- **Nos propositions pour préserver et développer une politique familiale, répondant aux besoins d'aujourd'hui, sont pleinement cohérentes avec nos exigences en matière de retraite.** Le caractère solidaire et le principe d'unicité de la sécurité sociale, mis à mal depuis de nombreuses années, prend toute sa dimension dans le renouvellement des générations et la solidarité intergénérationnelle : les enfants d'aujourd'hui sont les salarié-e-s cotisant-e-s de demain, garantissant ainsi le système de répartition pour financer les retraites !

- **Notre proposition d'une allocation unique et universelle pour chaque enfant, égale pour tous, dès le premier enfant,** intégrant les prestations familiales actuellement sous condition de ressources, rompt avec des approches passéistes ou franchement réactionnaires.

- Notre approche de la politique familiale relève de notre vision de transformation de la société. Elle n'a rien à voir avec les désastreux battages idéologiques autour des tenants d'une conception de la famille réactionnaire de « droit divin », à l'occasion du projet « mariage pour tous ». Aujourd'hui, la famille est… hétéroparentale, recomposée, monoparentale ou encore homoparentale. Que de familles d'humains ! Elle rompt avec une approche « nataliste » qui a prévalu au lendemain de la deuxième guerre mondiale, caractérisée par des allocations au deuxième enfant seulement.

- Nous devons nous réapproprier la défense et la promotion d'une politique familiale conforme à notre vision humaniste. Nous récusons le diktat réactionnaire de « La Famille » dernier rempart de l'inégalité et d'un « ordre naturel » qui s'imposerait à toutes et tous !

- Nous défendons **les familles**, au nom de l'humain, de la liberté de choix, de l'accès aux mêmes droits collectifs, du respect de la différence. Au nom de l'égalité, nous avons défendu le mariage de personnes de même sexe, comme nous défendons l'accès à la PMA pour les couples de femmes. *A contrario*, nous nous opposons à la GPA pour tous les couples, rejetant toute marchandisation du corps humain.

- Nos propositions pour rompre avec une politique familiale au rabais sont intrinsèquement liées à **l'égalité femmes/hommes dans la société. La sécurisation de l'emploi, de la formation et du revenu, notamment pour les femmes, avec en particulier la résorption de l'emploi précaire, l'exigence d'un emploi en CDI**, à temps plein, dans toutes les filières, qualifié et rémunéré à égalité avec les hommes serait source d'une efficacité économique et sociale nouvelle. Alors que les mesures de substitution, telles que « le complément familial », les prestations sous conditions de ressources, voire même le congé parental, pourtant indispensables dans le contexte actuel, concernent surtout les femmes aux emplois précaires et peu rémunérés, en pérennisant finalement le modèle dominant de « partage » des tâches. Pour le plein développement de toute la société, il faut travailler à un nouveau modèle de lutte contre les inégalités femmes/hommes et de réel partage des tâches tant au sein des familles que de toute la société.

- **La création de 500 000 places de crèches, d'un service public de la petite enfance** serait un facteur d'efficacité sociale nouvelle en permettant une réelle conciliation vie familiale/vie professionnelle. Alors que les allocations sous condition de ressources, pourtant nécessaires dans le contexte actuel de pauvreté, de précarité, de chômage et de montée des inégalités sociales, prennent appui sur le chômage ou le sous-emploi des femmes, leurs bas salaires qui les éloignent du marché du travail !

- Enfin, défendre une politique familiale, c'est aussi défendre le droit des femmes d'avoir ou ne pas avoir d'enfant par une contraception libre et gratuite, par l'accès à l'IVG dans les mêmes conditions. C'est un passage obligé pour construire sa vie dans la pleine maîtrise de ses choix et la reconnaissance de son altérité.